MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Emile Jennings à Cécilia Bruckhueft. Edward Spindel à Lilie Schmitt, Franklin Owatt à Mary Butler, Paul Carr à Jeanne Peterson, Guy Donaldson à Mollie J. Ludlow.

NAISSANCES — Mmes St Clair Adams, une fille; J. Ruke, une fille; G. Marullo, jumeaux; M. Strohmeyer, un garçon; G. Lind, un garçon; L. J. Bowers, un garçon.

DECES — Emilia Stierwald, 1 an, 2719 Rousseau; Mary Gordon, 56 ans, 1820 Constantinople; Mme Oscar Barr, 62 ans, 2416 Urquhart; A. M. Becher, 61 ans, Ocean Springs Miss.; J. C. Morris, 75 ans, Philadelphie; Pie H. L. Rolle, 1 jour, 248 S. Claiborne; Enfant male de Mme Jean Abadie, 16 heures, 838 Royale; T. Lazare, 42 ans, Hôpital de Charité; Alice E. Garland, 10 mois, 2325 Conrad; Eula Jackson, 50 ans, 1935 Jena; Mme Fred Koehl, 42 ans, Hôpital de Charité; Lee Elliott, 35 ans, Baie St Louis, Miss.; Lillian Simms, 3 mois, 2117 St Louis; A. J. G. Serpas, 3 mois, McLemandville, Alger.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Succession ouverte.

Gaspare Grimaudi; Mme Ce este de Grimaudi.

Demandes d'émancipation:

Mary Maud Bertel Sidney J. Truchal.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Auloin

Comparutions.

Lucy Randa, attaque et blessures; Francis Governale, fugitif.

Acquittés.

Joseph Kane, Patsie Coleman, Will Watson, actes de violence.

Condamnations.

A. Bernard, actes de violence, $10 d'amende ou 2 jours de prison; Willie Lewis, actes de violence, $ et 5 jours d'incarcération.

FAITS DIVERS.

AU STOCK EXCHANGE.

Le Stock Exchange de la Nouvelle Orléans a adopté les résolutions tendant à soutenir le projet par lequel on fait l'introduction [illegible] de la marine à vapeur [illegible] de créer [illegible] nom de [illegible] Barrow and Navigation Company. La Revue y voit dans cette intention une preuve nouvelle de la faveur pour la prospérité de la Ville du Croissant.

Un meeting convoqué à 10 heures du matin hier a pris à cet égard des résolutions qui reçurent une adhésion unanime. Cette ligne aura un parcours [illegible] et [illegible] Red River Valley Company. Elle est destinée à [illegible] pour [illegible] cette [illegible] des facilités au sujet des stations de départ et d'arrivée, réclamant des privilèges en [illegible].

Les membres ont dans que cette ligne serait importante par la suite et que l'intérêt dans [illegible] et le développement des industries qui s'y établiront seront favorables pour la [illegible] de payer le jour par [illegible].

Grand Jury.

Le grand jury s'est réuni hier. M. Coleman, ingénieur civil, a été nommé comme [illegible].

Les membres du grand jury se sont également occupés de deux meurtres commis récemment.

HOTEL DE VILLE

Son Honneur le maire Capdevielle a fait un premier pas en ce qui concerne l'enquête sur la maison de détention. M. Hardee, ingénieur de la ville, lui a remis le rapport signé mardi soir par onze des membres du conseil municipal, qui ont déclaré dans ce document qu'ils alloueraient volontiers $500 pour qu'un architecte expert et un entrepreneur de constructions compétent fussent désignés pour se rendre compte de la situation.

Cette proposition émane de M. Memory et les conseillers sont prêts à voter. Le maire s'est mis aussitôt en communication avec la Société d'Architecture de la Louisiane priant ses membres de lui soumettre les noms de trois architectes dignes de toute confiance, parmi lesquels il choisirait un arbitre s'adressant à la Bourse des Mechanics, Dealers & Lumbermen, le maire a fait une proposition analogue, son intention, ce choix fait, étant de les inviter à faire une consciencieuse inspection concernant les matériaux employés à la construction de la Maison de détention et à sécurité qu'elle offre.

— Aujourd'hui, à midi, le comité des ponts et chaussées doit se réunir à l'Hôtel de Ville où des [illegible] attendront les membres du comité pour les conduire sur les terrains où on propose de faire passer la ligne de Shreveport et de la Rivière Rouge. Le comité se familiarisera ainsi avec les devis qui sont relatifs à cette nouvelle voie. Des demandes ont été faites des privilèges qui ont été sollicités faits une ordonnance qui est actuellement prise en considération.

—Une communication provenant du Dr A. L. Metz, chimiste de la Ville, a été reçue hier matin. Le docteur Metz demande que son engagé soit prolongé de trois semaines. Il en sera référé au comité municipal, mais il est probable que cette requête sera accordée à la prochaine réunion du Conseil, par la raison qu'il est nécessaire de se préoccuper des réclamations des propriétaires de la rue du Canal au sujet de l'emploi de l'asphalte Colas, et de reculer la décision à prendre à cet égard, pour permettre à M. Metz qui est en Californie, de prendre les mesures nécessaires pour se rendre compte de la qualité de cet [illegible].

[illegible] demande de contrôler devant la commission [illegible] concerne cette mesure. L'ordonnance avertissant le contrôleur de faire de nouvelles annonces pour la rendre aux encheres des hangars où le sucre était emmagasiné provisoirement.

M. Gilmore a expliqué que sa requête avait pour but de baisser le minimum auquel on pourrait vendre ces hangars afin d'empêcher qu'une enchère insuffisante fut offerte et préjudiciable les intérêts de la Ville.

—Le commissaire des travaux publics a soumis [illegible] Petit propriétaire du Théâtre Académique dont la propriété a été détruite par un incendie [illegible] que par suite de cet accident un mur en briques est seul resté debout entre la propriété détruite et la Phoenix House. En même temps le propriétaire a fait remarquer que l'ingénieur de la Ville aurait toutes les indications nécessaires à son sujet, ce qui [illegible].

COMITE DE FINANCES.

L'asphalte Colas a été l'objet de considérations sérieuses dans le comité de finances hier dans l'après-midi.

MM. Mehle, Frantz, Gonzales et Mc Racken étaient présents.

La proposition de M. Gilmore a été que elle a informé le comité que la soumission [illegible] avantageuse était [illegible] acceptée si [illegible] les soumissions doivent être rejetées.

M. Grima, [illegible] dans son opinion, déclare que dès le début, le 3 août 1903, il s'est rendu compte qu'il n'était pas possible au conseil et au comité d'accepter les conditions qui leur étaient faites, même si on s'en tenait à celles que proposait l'Imp. Development and Construction Company.

Le conseil et le comité n'ont aucun droit légal, dans le cas où on récuserait les offres de cette dernière compagnie, d'accepter un autre offre moins élevée venant d'ailleurs. Le seul droit qu'aient le conseil et le comité, c'est de rejeter une ou toutes les offres.

M. Gilmore réclame qu'on fasse une enquête sérieuse au sujet de l'alphate des mines dont M. Metz se préoccupe afin qu'on puisse se rendre compte de ses avantages ou des inconvénients qui pourraient résulter de son emploi.

Le maire Capdevielle lui a envoyé un télégramme à ce sujet.

A LA MAIRIE.

Les membres de la commission de la ligne de ceinture se sont réunis hier matin. Etaient présents: M. le maire P. Capdevielle, le trésorier McGrath, le contrôleur Tujague, le commissaire Bishop et M. Mehle, président du Conseil.

Il y a eu une discussion au point de vue légal au sujet de cette convocation.

M. Moss avait introduit une ordonnance pour changer le personnel de la commission en supprimant les chefs de chacun des différents départements et en formant une commission qui ne comprenait que le maire et quelques membres du conseil.

L'ingénieur Hardee a dit que M. Moss lui avait expliqué que l'avocat E. H. Farrar considère illégale la commission actuelle.

—MM. McGrath et Tujague ont cru prudent d'en référer à l'avocat de la Ville, ce qui a été décidé.

Le maire Capdevielle a déploré les retards apportés à des mesures qui s'imposent. M. Bishop a insisté pour que des mesures légales fussent prises, de façon toutefois à ne pas trop retarder la solution souhaitée par les contribuables.

Pour que cette route soit préparée, il faut que le Conseil vote une ordonnance qui permette que cette voie soit tracée. Cette tâche est assez délicate, les questions légales auront le temps d'être réglées et le [illegible] les mesures [illegible].

Lyons à la Cour Criminelle.

Lewis Lyons, le meurtrier de J. Ward Gaines, ne s'est pas retranché derrière la question d'argent pour réclamer de la cour un défenseur. Traduit hier dans l'après-midi devant le juge Chrétien à la cour criminelle de district, il a déclaré pouvoir se procurer un avocat.

Il est mis dans la salle appelée sur le bras du shérif Chisholm. Des députés shérifs survenaient ensuite du prévenu, et membre de curieux avaient devancé l'heure pour mieux voir et mieux être placés.

Lyons avait un habillement composé d'une blouse de toile sur laquelle il avait la tempe gauche. Il ne regardait personne. Il portait toute sa barbe. Il paraissait faible, peu rassuré; sa tenue était soignée. Il évitait de regarder aucun objet et paraissait peu disposé sur ses jambes.

Le commis Desmond a lu l'acte d'accusation.

Lyons se coupable ou non? a demandé le commis en terminant.

Je ne me pas coupable, a-t-il répondu.

Avez-vous des ressources? a demandé le juge.

Assez pour payer un avocat, a répondu Lyons.

On lui a demandé s'il avait choisi son avocat. Il a répondu négativement et d'un ton d'impatience, priant qu'on le laissât tranquille. On l'a reconduit en prison.

Pour la Cour Juvénile.

Le juge Chrétien, de la cour criminelle de district, a donné une décision importante à l'égard de Thérèse Caillouet, âgée de 17 ans, qui reconnue coupable de vagabondage, a été envoyée à la maison du Bon Pasteur par le recorder Hughes, pour une période illimitée.

C'est à la demande de sa mère que cette jeune fille a été condamnée. Elle demeure avec elle, 214 rue Nord Derbigny.

L'avocat a observé que l'ordonnance d'après laquelle on incarcérait Thérèse était inconstitutionnelle. La loi n'autorise au maximum que 30 jours ou $20 et quand à coupable à dix-huit ans elle est considérée comme responsable et conséquente de ses actes et de leurs conséquences, dont la loi ne peut la retenir de force.

Le recorder a traité en vagabonde mais à 18 ans sa réclusion cesse de droit. L'envoi au Bon Pasteur est une mesure préventive qui permet d'attendre que l'âge amène la raison et qu'une autorité ferme et respectée essaie de ramener au bien celles qui s'en sont écartées.

Dans le cas de Thérèse Caillouet, cette jeune fille a quitté le domicile maternel et s'est engagée dans une troupe d'opéra-comique, avec laquelle elle comptait sous peu se rendre à Montréal, Canada.

Le premier jugement a été confirmé. Thérèse sera confinée jusqu'à 18 ans. C'est tout ce que la loi peut pour elle, contre sa volonté. Elle travaillait dans une manufacture où on fabriquait des cercueils, et aidait ainsi sa mère. Elle la quittée, pour aller demeurer rue Nord Rempart et c'est là que des mauvaises influences l'ont [illegible] et perdue.

Accusé de vol.

Eugène Condon, demeurant 1917 rue Constance, a été accusé d'être entré en plein jour hier avec intention de voler dans une maison habitée. Il a été envoyé à la 1re cour criminelle de cité. L'accusation a été faite par M. Wagner, commis de cour.

L'ATTAQUE

Frank Dimarco a été la victime d'une attaque hier matin.

D'après le récit de Dimarco, il s'était endormi assis sur une chaise devant son étage de fruits à [illegible] quand [illegible] se sentit frapper [illegible] figure avec un instrument contondant par un homme. Il a été légèrement blessé et les étudiants de l'ambulance l'ont pansé.

Interrogé par la police, il a dit connaître les hommes mais ne plus se souvenir de leurs noms. Il affirme ne rien savoir au sujet du motif de cette agression.

La police a appris que ses assaillants se nomment Salvadore Semmari, demeurant au coin des rues Ste Anne et Villere, et Pau Calamuna, qui habite au coin des rues Dumaine et Villere.

Ventes inscrites au Bureau d'Hypothèques

E. J. Lin[illegible] à Otto Lerch, une portion de terre bornée par les rues [illegible] Carondelet, Robert et St-Charles, $7,000.

James M. Conner à Jos B. Berner, un lot borné par les rues Constance, Webster, Patton et Henry Clay, $12,000.

Dr K. Gene à James M. Conner, un terrain borné par les rues Prytania, Robert, Upperline et Berlier, $2,250.

Mme Luciana Davidson à L. L. Stanton, un terrain borné par les rues St Louis, Johnson, Prieur et promenade Carondelet, 1,350.

Geo. Lienne à la Security Building and Loan Association, une portion de terre bornée par les rues Octavie, Remparts, Joseph et Saratoga, $600.

James H. Malony à John J. Holden, un terrain borné par les rues Walter Lepage, Duplie et Grande Route St-Jean, $500.

BASE-BALL.

LIGUE DU SUD.

Atlanta, 10; Nashville, 2.

LIGUE NATIONALE.

Cincinnati, 5; St-Louis, 3.

LIGUE AMERICAINE.

Philadelphie, 4; Boston, 3.
Chicago, 5; St-Louis, 1.
New York, 4; Washington, 0.
Detroit, 7; Cleveland, 6.
Louisville, 4; Minneapolis, 3.
Louisville, 7; Minneapolis, 2.
Kansas City, 6; Columbus, 2.
Columbus, 5; Kansas City, 1.
Milwaukee, 8; Toledo, 4.
St-Paul, 4; Indianapolis, 3.
St-Paul, 8; Indianapolis, 7.

Seulement $25 à Washington, D. C., et Retour

Le Southern Railway a mis en vente pour l'été des Tickets d'Aller et Retour de $25.00 de la Nouvelle-Orléans à Washington, bons jusqu'au 31 octobre 1903, avec le privilège de séjours à volonté pour le touriste d'été. Le prix d'un voyage à Baltimore, Philadelphie et New York se trouve ainsi très réduit. Tickets d'Aller et Retour à tous les points au Nord, à l'Est et à l'Ouest, en vente à Washington. Bureau de tickets, No 704 rue Commune, 1re première porte à côté de l'entrée des dames à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, Lne.

J. C. ANDREWS,
Agent S. W. P.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

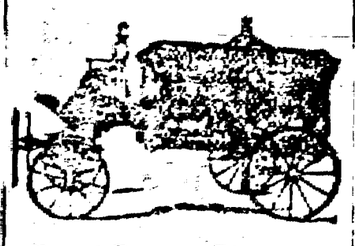

Ruehl Bonnot, Directeur

No 828 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1947

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 3521

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

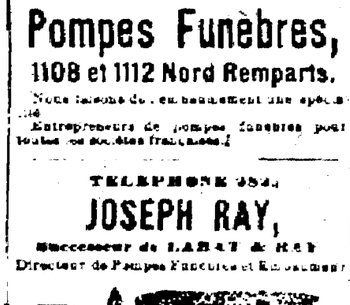

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — Une gardienne de confiance pour deux jeunes enfants. Doit représenter voyager. Références requises. S'adresser Mme E. V. Benjamin, 3310 St Charles. Tuehl—2t

DEMANDE — Une fille comme gardienne. S'adresser 1138 rue Troisième, coin Camp. 6août—1sem

ON DEMANDE — Une femme respectable pour faire la cuisine et aider au ménage d'une petite famille. S'adresser No 926 rue Dumaine. 2 août—7 f

DEMANDE — Vieux portraits de George Washington et Napoléon aussi portraits historiques pris les plus élevés payés. En voyez nom du graveur et de l'éditeur sur le portrait, ADAMER MAIDIL & CO. Bureau de l'Abeille. 26 juil—4 sem

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Donane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères

EXCURSION A BON MARCHE

—SUR LA—

ROUTE DU QUEEN & CRESCENT,

15 AOUT.

Chicago, Ill	$15 00	Norfolk, Vie	$18 00
St-Louis, Mo	12 00	Ocean View, Vie	18 00
Louisville, Ky	12 00	Va Beach, Vie	18 00
Cincinnati, O	14 00	Old Point, Vie	18 00
Asheville, N C	14 00	Hot Springs, Vie	18 00
Hot Springs, N. C	14 00	Montengle, Vie	11 10

Limite du Retour, 31 Août, 1903. Chars-Réfectoires, Chars-Dortoirs, Trains Rapides.

Bureau des Tickets, 211 rue St-Charles.

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.

Piquante mousseuse et jamais fade la meilleure eau de table mise en bouteille

ABITA SPRINGS WATER CO., LT'D.

Phone 2000.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

Bâtisse Ouverte

Prix Tres Réduits

—AUX—

MONTAGNES, LACS ET PLAGES

VIA

Louisville & Nashville R. R.

SAMEDI, 15 AOUT 1903.

ALLER ET RETOUR A

CHICAGO, $15.00
LOUISVILLE, $12.00
CINCINNATI, $14.00
ST-LOUIS, $12.00

$18 Voyage d'Aller et Retour aux Points suivants de la Virginie

NORFOLK, OLD POINT COMFORT, OCEAN VIEW, ROANOKE, HOT SPRINGS, VIRGINIA BEACH.

Asheville, C. du N., $14.00

ALLER ET RETOUR.

Tickets de retour bons jusqu'au 31 août 1903, inclusivement. Avec Chars-Dortoires, Wagons, Chars à Fauteuils et Chars Réfectoires. Tout ce qu'il y a de mieux.

Bureau des Tickets en Ville, 201 rue St-Charles.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — CENTRAL MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

Excursion à Bon Marché de l'Illinois Central R. R.

Depart le 15 août, Retour jusqu'au 31 août.

$15.00 CHICAGO ET RETOUR

$14.00 CINCINNATI ET RETOUR

$12.00 ST-LOUIS ET RETOUR

$12.00 LOUISVILLE ET RETOUR

FAITES-LE MAINTENANT

Retenez votre Ticket et votre Lit.

BUREAU DES TICKETS 141 Rue St-Charles

Le bagage enregistré à domicile, vous à destination. No 340 rue Commune.

Savignol tressaillit tant ces mots avaient été prononcés avec une sombre apreté.

Il répondit pourtant, affectant son ton de blague ordinaire:

—Allons! allons! ne t'excite pas. D'ailleurs, je ne partage nullement ton avis; j'ai, au contraire, la conviction que Clarisse te restera fidèle.

—Est-ce possible? Il n'y a pas de maîtresse capable de cette abnégation.... Non, non, tu ne cherches qu'à me rassurer parce que tu vois quel tourment atroce s'ajoute à mes souffrances.

—Tu ne te privais pourtant pas de la tromper autrefois, la malheureuse!

—Oui, mais maintenant, je ne peux plus, et je n'ai jamais compris si bien à quel point je tiens à elle.

—Le voilà bien, l'égoïsme du mâle!... Dis donc, Michel, une supposition! Si c'était Clarisse qui eût été blessée à ta place, et ce que tu lui montrerais autant de constance qu'elle!

—Tais-toi! tais-toi! Il m'est impossible de voir, mais je devine à quel point je dois être repoussant! Ah! je voudrais qu'elle aussi fût défigurée.... Au moins, je serais sûr d'elle!

Savignol eut un haut le corps.

Ça nous générait bolument pour le rôle que nous voulons lui faire jouer.

—Oui! Tu as raison.... Je perds de nouveau la tête.... Si tu savais ce que je souffre!

Il eut un gémissement de bête blessée.

—Voyons, reprit l'autre en cabotin, tâchons de raisonner.... Dans notre future organisation, il faut qu'une femme s'occupe de la maison.

—Naturellement.

—Il n'y en a pas de plus qualifiée que la tienne pour remplir cet emploi.

Cartigny se mit à réfléchir.

—Peut-être!.... murmura-t-il enfin.

—Alors, poursuivit son ancien complice, il s'agit de vous réconcilier le plus vite possible. Pour commencer, si tu m'en crois, il faudra la laisser dans l'ignorance de nos petites combinaisons.... On ne lui demande que de recevoir.... pour qu'ils reviennent. Elle a de l'éducation, elle est jobe, il lui sera facile d'être aimable.... Le reste nous regarde.

Michel saisit brusquement le bras de son acolyte.

—Non! poursuivit-il d'une voix sourde.... Je ne peux pas.... Du reste, j'ai une autre idée.

—Tu voudrais confier la direction de ta maison à une autre femme! interrogea Savignol.

—Oui....

—A qui donc?

—A Rolande.

—Ta fille!

—Ma fille. Elle a bientôt dix-huit ans et en paraît plus de vingt. Elle est grande, belle, développée. La vie dans laquelle elle végète lui déplaît, j'ai senti plusieurs fois, en elle, des aspirations de luxe qui vous aideront.

—Mais les dangers que, dans un pareil milieu, tu craignais pour Clarisse, pour ta femme....

—Rolande est une jeune fille, tandis que Clarisse est une femme, une femme qui a trompé son mari pour moi.... Pourquoi ne me tromperait-elle pas pour d'autres? D'ailleurs, quoiqu'aveugle, je saurai mieux veiller sur elle que sur Clarisse. J'aurai plus de sang-froid.

Savignol ne répliqua rien.

Si corrompu qu'il fût, il était seul au monde, et dans l'existence de vice et d'expédients qu'il menait, il ne compromettait que lui seul.

Mais s'il avait été marié et père, il se disait qu'il n'eût jamais voulu mêler sa femme ou son enfant à des compromissions aussi honteuses.

L'affaire d'Ostende pouvant avoir transpiré, Cartigny avait jugé prudent de faire peau neuve.

C'est donc sous le nom de Laverdac que Savignol avait loué, pour le compte de son ami, non pas un appartement, mais un petit hôtel qui se trouvait vacant au milieu de la rue Blanche, et qui était devenu vite, non seulement un tripot clandestin, mais un véritable coupe-gorge pour les victimes qui s'y égaraient.

Les deux associés avaient dû s'adjoindre deux nouveaux complices: Jarlou, un coulissier marron qui se chargeait des opérations de Bourse, et Jacobs, un bookmaker qui centralisait la partie sportive.

D'autres collaborateurs fréquentaient occasionnellement chez Laverdac: des coulissiers, des usuriers, des entremetteurs de toute nature.

Dès que le flair de ces Requins de Paris leur signalait quelque proie, ils avaient vite fait de l'attirer dans cette maison aux apparences séduisantes et luxueuses.

Les rôles étaient distribués d'avance.

Selon l'occasion, la Bourse, le turf ou le jeu fournissaient le champ de bataille.

Que de fils de famille, que de provinciaux ou d'étrangers sans défiance avaient été dépouillés, volés, ruinés par la terrible bande.

Au milieu de ces sinistres, Rolande avait venu, souriante radieuse, inconsciente et souverainement belle.

Si la maison prospérait, elle le devait beaucoup à cette superbe fille dont les beaux yeux hypnotisaient les dupes et endormaient leur défiance instinctive sans que jamais ils ne fussent risqués à franchir la limite des privautés permises.

Cartigny avait eu raison de dire à Savignol qu'il aurait veiller sur elle.

Malgré sa cécité, il faisait bonne garde, sachant le trésor inestimable qu'il possédait en elle, et le réservant peut-être pour de plus hautes et plus importantes destinées.

Ce n'était pas été sans peine, du reste, qu'il avait pu reprendre la jeune fille à sa grand'mère.

Chez Mme Chambly, Rolande vivait insouciante et pensant assez peu à son père, dans ce petit atelier plein de rires et de chansons.

D'ailleurs, elle ne s'y exténuait pas.

On sait les trésors d'indulgence des grand'mères. Mme Chambly avait vite pris son parti du peu d'ardeur au travail de sa petite fille et la laissait agir à peu près à sa guise.

Parfois, sans la moindre amertume, du reste, la couturière risquait cette prophétie:

—Toi, la gosse, si tu ne rencontres pas un prince quand tu n'auras plus ta vieille mère grand, tu ne te débrouilleras pas facilement dans l'existence, et j'ai peur que tu n'aies bouffotte ton pain blanc le premier!

Rolande frouçait ses sourcils olympiens tandis qu'une lueur singulière passait dans son regard.

Elle paraissait sur le point de se fâcher, mais ses traits se détendaient en un sourire, et elle embrassait de bon cœur sa maman Chambly.

Dans sa mémoire lointaine, l'aïeule évoquant le souvenir de Denise, la petite camarade qui jadis habitait chez elle avec Rolande, disait à celle-ci:

—Te rappelles-tu, ta frangine d'autrefois?

—Mais oui, grand'mère.

—Ah! je suis bien persuadée qu'elle aurait été moins paresseuse que toi, et que de celle-là j'aurais fait quelque chose!

L'existence paisible des deux femmes avait été troublée brusquement par l'arrivée de Cartigny.

Il venait reprendre sa fille.

La bonne grand'mère, consternée, n'avait pas le droit de s'y opposer.

D'ailleurs, devant l'accident survenu à son père, n'était-ce pas le devoir de Rolande de vivre à ses côtés et de veiller sur lui?

Michel avait trouvé les mots pour éveiller, chez la jeune fille, les désirs encore imprécis qui sommeillaient en elle....

Il lui parla de richesse, de luxe d'existence brillante et facile....

Aux tableaux qu'il évoquait, les yeux de Rolande étincelaient, ses lèvres pourpres frémissaient.

Elle avait hâte de pénétrer dans ce paradisiaque et tentateur qui dépeignait sous des couleurs aussi séduisantes.

Savignol, qui guidait l'aveugle, ajouta à son tour quelques mots bien sentis.

La pauvre bonne maman Chambly, malgré sa douleur, ne pouvait pas entrer en lutte contre Michel.

Au fond d'elle même, elle conservait une lueur d'espoir, en ce n'était pas la première fois qu'on lui enlevait ainsi sa petite fille, et on n'avait pas tardé à lui rendre quelque temps après.

Clarisse accueillit Rolande avec tristesse.

Mme Davenesle songeait à Denise.

Elle se demandait où était sa fille à cette heure, ce qu'elle faisait, et elle frissonnait en songeant que si son père ne la lui avait pas arrachée, elle aussi pourrait se trouver dans ce milieu de désordre et de vice.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pour [illegible] SOIXANTE ANS avec SUCCES PAR [illegible] de MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est [illegible] remède de la DIARRHEE. Il vous chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs Winslow's Soothing Syrup, et de ne prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.